



CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 13 avril 2021 - 18h00

Ville de PORTIRAGNES

CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

Conformément aux articles L 2121-7, L 2121-9, L 2121-10 et L 2121-12 du CGCT

Compte tenu du contexte sanitaire, la séance se déroulera à huis-clos et sera retransmise en direct sur la page officielle Facebook de la ville de Portiragnes.

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la séance du Conseil Municipal qui aura lieu **le mardi 13 avril 2021, à 18 heures**, dans la salle POLYVALENTE Jean Ferrat.

ORDRE DU JOUR

Approbation Procès-Verbal séance du 30 mars 2021.

FINANCES LOCALES

1. Approbation du Compte de Gestion : Commune 2020.
2. Approbation compte administratif 2020.
3. Vote et affectation des résultats - Exercice 2020.
4. Etat 1259 COM - Vote des 2 taxes locales.
5. Vote du Budget Primitif 2021.
6. Attribution des subventions aux associations – Année 2021.
7. Perception de la taxe de séjour pour 2022- Fixation des tarifs des catégories d'hébergement et modalités de perception.
8. Renouvellement convention annuelle relative à la Surveillance des Baignades et des Activités Nautiques (SBAN) à passer avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de l'Hérault. Saison 2021.
9. Renouvellement convention d'objectifs association « ALSH Monique Saluste ».
10. Renouvellement de la convention d'objectifs à passer avec l'association « Espace Jeunes » - Année 2021.
11. Emprunt pour le financement des travaux de réhabilitation des boulevards des Dunes et Tour du Guet. Choix de l'organisme bancaire.

AFFAIRES GÉNÉRALES

12. Refus du transfert de la compétence « plan local d'urbanisme, documents d'urbanisme en tenant lieu et carte communale » à la CAHM.
13. Renouvellement de la convention de coordination de la police municipale et des forces de sécurité de l'Etat.
14. Appel à projets « Tourisme Mer & Littoral » dans le cadre du plan de relance de l'Etat et du Plan Littoral 21 Région Occitanie. Demande de subvention pour la création et l'aménagement des espaces publics : boulevards des Dunes et Tour du Guet.
15. Convention de détection d'anomalies sur les points de comptage d'Eclairage Public de la commune de Portiragnes à passer avec Enedis.

Questions diverses.

Décisions du Maire en application de l'article 2122-22 du CGCT.

A Portiragnes, le 9 avril 2021

Le Maire,
Gwendoline CHAUDOIR

